

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

RELATIF À LA VILLE ET À LA COHÉSION URBAINE - (N° 1554)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 64

présenté par
M. Pupponi
-----**ARTICLE 14**

Au début de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« L'avant-dernier »

les mots :

« Le huitième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.